



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ,

- Vu le Décret n° 72-580 du 04/07/1972 modifié, relatif au statut particulier des Professeurs Agrégés de l'enseignement du second degré, notamment dans son article 5;
- Vu le Décret n° 72-581 du 04/07/1972 modifié, relatif au statut particulier des Professeurs Certifiés de l'enseignement du second degré, notamment dans son article 5;
- Vu la note de service n° 102 du 02/07/2020 parue au BOESR n° 30 du 23/07/2020, relative aux modalités d'emplois et à la procédure d'affectation des enseignants du second degré dans les établissements d'enseignements supérieurs pour la rentrée 2021;
- Vu les délibérations du conseil d'administration du 09/10/2020 fixant les modalités de gestion des opérations de recrutement des enseignants du second degré et de création des commissions de recrutement;

ARRETE :

Article 1 : Une commission d'affectation, chargée d'examiner et de classer les candidatures déclarées recevables et présentées sur l'emploi 4597, en Histoire - géographie, de la composante UFR HHAA est mise en place au titre du recrutement 2021 d'enseignants du second degré.

Article 2 : Sont nommés membres de la dite commission :

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité
Mme	ADANE	VIRGINIE	AGREGE	H1000
M.	GUINEBERTEAU	THIERRY	MCF	23
Mme	PETERS CUSTOT	ANNICK	PR	21
M.	PLOUVIEZ	DAVID	MCF	22
Mme	RAFLIK GRENOUILLEAU	JENNY	PR	22
M.	SULZMAN	ERIC	AGREGE	H1100
M.	AUGIER	BERTRAND	AGREGE	NC

Article 3 : La directrice générale des services de l'université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 16/11/2020

La Présidente, Carine BERNAULT

Pour la Présidente de l'Université de Nantes
et par délégation
La Directrice Générale des Services

Laurianne SCHLAEPPI